L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU : RUE DE CHARTRES 73. MARDI, 29 AVRIL 1890. 63ME ANNÉE.

Avis aux créanciers hypothécaires.

Nouvelle-Orléans, 15 avril 1890.

Les personnes ayant des hypothèques sur des propriétés situées dans le second district, sont avisées que le 17 mai prochain, le vendeur saisi des propriétés qui n'auront pas encore acquitté les taxes d'Etat pour l'année 1889.

THOMAS DUFFY,
Collecteur de Taxes d'Etat du 2me District.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Deuxième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de deux heures de midi, SAMEDI, le 17me jour de Mai A. D. 1890, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, ou le but d'assurer la perception des taxes susdites en 1889, y compris l'intérêt et les grèves à partir du 31 Décembre 1889, à moins de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables en défaut et désignants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

ADAM, LINA—	
Taxe de 1889, montant à	$15
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Isle borne par les rues Pierre, Conti, Bourgogne, Danville et Remparts désigné comme partie du No 9 dans l'Ilet No 97, mesurant 25 pieds 1 pouce de face à la rue Conti sur 48 pieds 6 pouces de profondeur,	
ALUSTI, A—	
Taxe de 1889, montant à	$18
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Isle borne par les rues Bienville, Rampart, Jeanne et Bon, ayant 30 pieds de front sur la rue Bienville sur 129 pieds de profondeur.	
BAUER, JOHN—	
Taxe de 1889, montant à	$13 20
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Isle borné par les rues Chartres, Dumaine, Royale et St Philippe désigné comme lot No 3 dans l'Ilet No 48, mesurant 30 pieds 8 pouces de face à la rue Chartres sur 78 pieds de profondeur.	
BLANCK, J—	
Taxe de 1889, montant à	$4 35
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Isle borné par les rues Chartres, Dumaine, Royale et St Philippe désigné comme lot No 3 dans l'Ilet No 48 mesurant 30 pieds 8 pouces de face à la rue Chartres sur 78 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Chartres et St-Philippe.	
BOSMANN, MME RUDOLPH H.—	
Taxe de 1889, montant à	$2 70
Quatre lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Salomon, Lopez, Rendon et St-Malo, désignés comme lots Nos 11 à 24, dans l'Ilet No 555, les lots Nos 11 et 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Salomon sur 100 pieds 3 pouces de profondeur; le lot No 13 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St Louis sur 101 pieds 7 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Louis et Salomon; les lots Nos 14 à 21 mesurant 1258 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Lopez sur 100 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur, le lot No 22 mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue St-Louis sur 101 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur, le lot No 23 mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue St-Louis et Lopez, formant l'encoignure des rues Lopez et St-Louis; le lot No 24 mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue St-Louis et St-Malo, formant l'encoignure des rues St-Louis et St-Malo.	
BOUTIN, ALBERT—	
Taxe de 1889, montant à	$1 20
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Isle borné par les rues Bienville, Bourbon, Conti et Royale, désigné comme lot No 22 dans l'Ilet No 64, mesurant 25 pieds 1 pouce de face à la rue Conti sur 48 pieds 6 pouces de profondeur.	
BRUSTI, A—	
Taxe de 1889, montant à	$18
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Isle borné par les rues Bienville, Rampart, Jeanne et Bon, ayant 30 pieds de front sur la rue Bienville sur 129 pieds de profondeur.	
BUCHER, JOHN—	
Taxe de 1889, montant à	$13 20
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Isle borné par les rues Chartres, Dumaine, Royale et St Philippe désigné comme lot No 3 dans l'Ilet No 48, mesurant 30 pieds 8 pouces de face à la rue Chartres sur 78 pieds de profondeur.	
CANNON, MME RUDOLPH H.—	
Taxe de 1889, montant à	$2 70
Quatre lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Salomon, Lopez, Rendon et St-Malo, désignés comme lots Nos 11 à 24, dans l'Ilet No 555, les lots Nos 11 et 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Salomon sur 100 pieds 3 pouces de profondeur; le lot No 13 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Louis sur 101 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Louis et Salomon; les lots Nos 14 à 21 mesurant 1258 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Lopez sur 100 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur, le lot No 22 mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue St-Louis sur 101 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur, le lot No 23 mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue St-Louis et Lopez, formant l'encoignure des rues Lopez et St-Louis; le lot No 24 mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue St-Louis et St-Malo, formant l'encoignure des rues St-Louis et St-Malo.	
CAPDEVIELLE, JEAN—	
Taxe de 1889, montant à	$3 60
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Isle borné par les rues Dupré, White, Bellechasse et Ursulines, désigné comme lot No 12 dans l'Ilet No 376, mesurant 25 pieds de face à la rue Dupré sur 127 pieds de profondeur sur une ligne et 117 pieds sur l'autre ligne.	
CODEFROY, MLLE C.—	
Taxe de 1889, montant à	$36
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Isle borné par les rues Bellechasse, White, Dupré et Ursulines, désigné comme lot No. 15 dans l'Ilet No 376 mesurant 101 pieds de face à la rue Bellechasse sur 60 pieds de profondeur sur une ligne, 14 pieds sur l'autre ligne et 90 pieds dans le fond.	
HEIDEMANN, HENRY—	
Taxe de 1889, montant à	$20
106. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Dorgenois, Broad et Dorgenois, désigné comme lots Nos 30 et 31 dans l'Ilet No 332, mesurant 100 pieds de face à la rue Canal sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Canal et Dorgenois.	
HEIDEMANN, HENRY—	
Taxe de 1889, montant à	$9 00
107 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Dorgenois et Dorgenois, désigné comme lot No 2 dans l'Ilet No 332, mesurant 87 pieds 6 pouces 5 lignes de face à la rue Canal sur 100 pieds de profondeur sur une ligne, 108 pieds sur l'autre ligne et 50 pieds dans le fond.	
HEIDEMANN, HENRY—	
Taxe de 1889, montant à	$1 25
108 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dorgenois, Canal, Broad et Dorgenois, désigné comme lot No 19 dans l'Ilet No. 332, mesurant 38 pieds de face à la rue Dorgenois sur 127 pieds de profondeur sur une ligne. 140 pieds 6 pouces de l'autre ligne et 40 pieds dans le fond.	
HOYLE SUCC. DE REBECCA P., VVE DU JOHN M. HYLE—	
Taxe de 1889, montant à	$30 00
113 Quatre lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Isle borné par les rues Canal, Dorgenois, Broad et Dorgenois, désignés comme lots Nos 18 et 19 à 22 dans l'Ilet No 332, le lot No 19 mesurant 3 lots 2 pouces 4 lignes de face à la rue Canal, sur 101 pieds 8 pouces de profondeur sur une ligne 158 pieds 8 pouces sur l'autre ligne; le lot No 20 mesurant 1 lot 10 pouces de face à la rue Dauphine sur 101 pieds 8 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Dauphine et Canal; le lot No 21 mesurant 1 lot 10 pouces 4 lignes de profondeur formant l'encoignure des rues Dauphine et Barracks.	
LIPTON, VVE RAMON—	
Taxe de 1889, montant à	$4 70
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Isle borné par les rues Rendon, Lopez, St Philippe et Ursulines, désigné comme lot No 9 dans l'Ilet No 433 mesurant 100 pieds de face à la rue Rendon sur 154 pieds de profondeur.	
MCINNERS, MME RUDOLPH H.—	
Taxe de 1889, montant à	$2 70
Quatre lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Salomon, Lopez, Rendon et St-Malo, désignés comme lots Nos 11 à 24, dans l'Ilet No 555, les lots Nos 11 et 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Salomon sur 100 pieds 3 pouces de profondeur; le lot No 13 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Louis sur 101 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Louis et Salomon; les lots Nos 14 à 21 mesurant 1258 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Lopez sur 100 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur, le lot No 22 mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue St-Louis sur 101 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur, le lot No 23 mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue St-Louis et Lopez, formant l'encoignure des rues Lopez et St-Louis; le lot No 24 mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue St-Louis et St-Malo, formant l'encoignure des rues St-Louis et St-Malo.	
MOUTON, MLLE ROSALIE—	
Taxe de 1889, montant à	$1 20
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Isle borné par les rues Bienville, Bourbon, Conti et Royale, désigné comme lot No 22 dans l'Ilet No 64, mesurant 25 pieds 1 pouce de face à la rue Conti sur 48 pieds 6 pouces de profondeur.	
NEUHEUSER, MME JOSEPH A.—	
Taxe de 1889, montant à	$23 10
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Isle borné par les rues Bienville, Rampart, Jeanne et Bon, désigné comme partie du lot No 8 dans l'Ilet No 433, mesurant 100 pieds de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues St-Philippe et Bienville.	
NEUHEUSER, MME J. A.—	
Taxe de 1889, montant à	$1 35
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Isle borné par les rues Rendon, Lopez, St Philippe et Ursulines, désigné comme lot No 9 dans l'Ilet No 433 mesurant 100 pieds de face à la rue Rendon sur 154 pieds de profondeur.	
PENNINGER, MME RUDOLPH H.—	
Taxe de 1889, montant à	$2 70
Quatre lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Salomon, Lopez, Rendon et St-Malo, désignés comme lots Nos 11 à 24, dans l'Ilet No 555, les lots Nos 11 et 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Salomon sur 100 pieds 3 pouces de profondeur; le lot No 13 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Louis sur 101 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Louis et Salomon; les lots Nos 14 à 21 mesurant 1258 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Lopez sur 100 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur, le lot No 22 mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue St-Louis sur 101 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur, le lot No 23 mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue St-Louis et Lopez, formant l'encoignure des rues Lopez et St-Louis; le lot No 24 mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue St-Louis et St-Malo, formant l'encoignure des rues St-Louis et St-Malo.	
PIERSON, JOHN—	
Taxe de 1889, montant à	$2 70
Quatre lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Salomon, Lopez, Rendon et St-Malo, désignés comme lots Nos 11 à 24, dans l'Ilet No 555, les lots Nos 11 et 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Salomon sur 100 pieds 3 pouces de profondeur; le lot No 13 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Louis sur 101 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Louis et Salomon; les lots Nos 14 à 21 mesurant 1258 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Lopez sur 100 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur, le lot No 22 mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue St-Louis sur 101 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur, le lot No 23 mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue St-Louis et Lopez, formant l'encoignure des rues Lopez et St-Louis; le lot No 24 mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue St-Louis et St-Malo, formant l'encoignure des rues St-Louis et St-Malo.	
PRESTON, MME E. H.—	
Taxe de 1889, montant à	$13 20
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Isle borné par les rues Chartres, Dumaine, Royale et St Philippe désigné comme lot No 3 dans l'Ilet No 48, mesurant 30 pieds 8 pouces de face à la rue Chartres sur 78 pieds de profondeur.	
RAMOS, MME ANTOINETTE—	
Taxe de 1889, montant à	$2 70
Quatre lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Salomon, Lopez, Rendon et St-Malo, désignés comme lots Nos 11 à 24, dans l'Ilet No 555, les lots Nos 11 et 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Salomon sur 100 pieds 3 pouces de profondeur; le lot No 13 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Louis sur 101 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Louis et Salomon; les lots Nos 14 à 21 mesurant 1258 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Lopez sur 100 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur, le lot No 22 mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue St-Louis sur 101 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur, le lot No 23 mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue St-Louis et Lopez, formant l'encoignure des rues Lopez et St-Louis; le lot No 24 mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue St-Louis et St-Malo, formant l'encoignure des rues St-Louis et St-Malo.	
RICHARD, MME ANTOINETTE—	
Taxe de 1889, montant à	$2 70
Quatre lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Salomon, Lopez, Rendon et St-Malo, désignés comme lots Nos 11 à 24, dans l'Ilet No 555, les lots Nos 11 et 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Salomon sur 100 pieds 3 pouces de profondeur; le lot No 13 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Louis sur 101 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Louis et Salomon; les lots Nos 14 à 21 mesurant 1258 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Lopez sur 100 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur, le lot No 22 mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue St-Louis sur 101 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur, le lot No 23 mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue St-Louis et Lopez, formant l'encoignure des rues Lopez et St-Louis; le lot No 24 mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue St-Louis et St-Malo, formant l'encoignure des rues St-Louis et St-Malo.	
SCHMIDT, MME D.—	
Taxe de 1889, montant à	$4 05
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Isle borné par les rues Clark, Gésaule, Toulouse et St-Louis, désignés comme 5 lots dans l'Ilet No 475, formant l'encoignure des rues St-Louis et Gésaule.	
SCHUSTER, MME D.—	
Taxe de 1889, montant à	$4 05
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Isle borné par les rues Clark, Gésaule, Toulouse et St-Louis, désignés comme 5 lots dans l'Ilet No 475, formant l'encoignure des rues St-Louis et Gésaule.	
SCHUSTER, MME D.—	
Taxe de 1889, montant à	$4 05
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Isle borné par les rues Dorgenois, Broad et Dauzat, désigné comme lots Nos 1 et 2 dans l'Ilet No 284, mesurant 20 pieds de face à la rue Orléans 70 pieds de profondeur